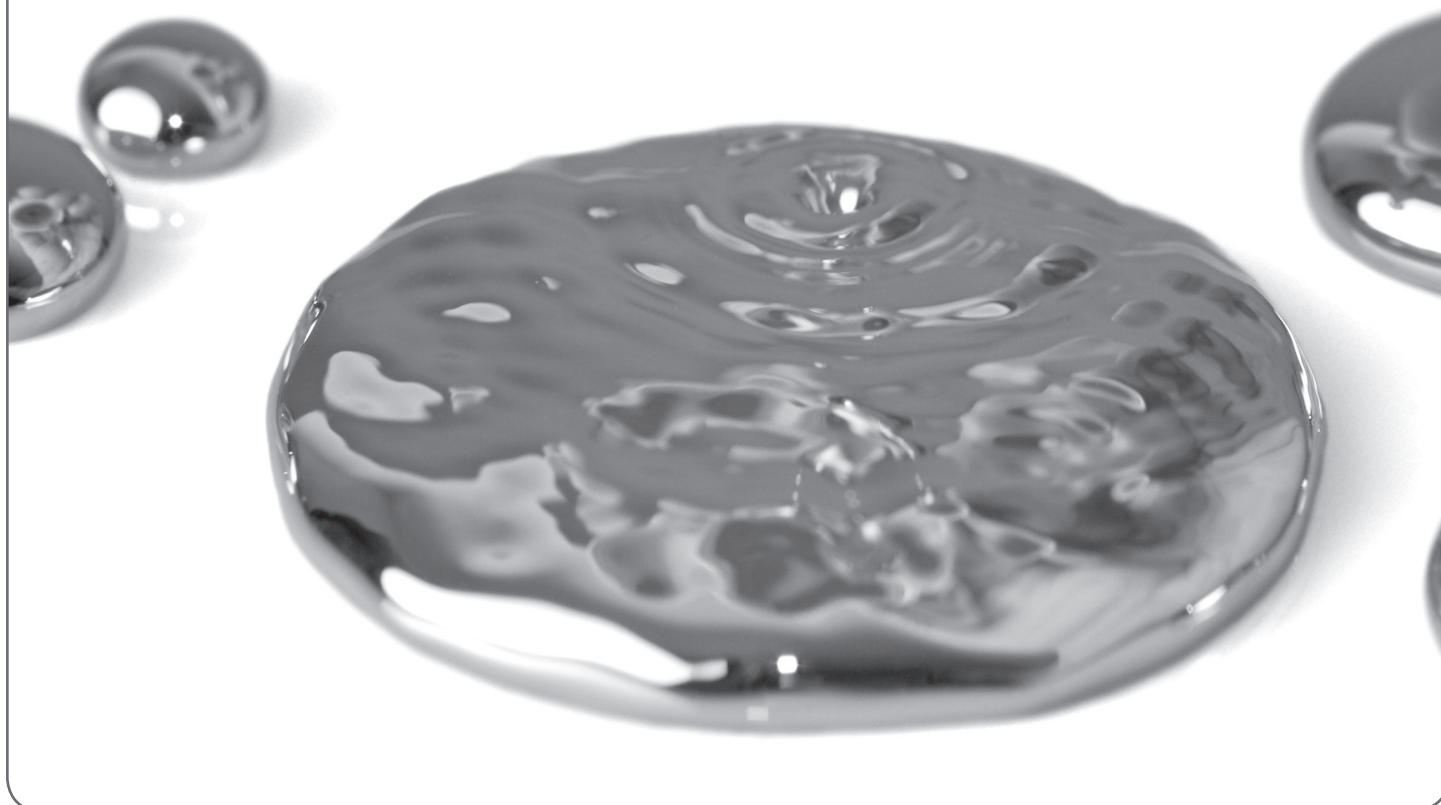




Le Mexique reçoit
de l'aide afin d'élaborer
des politiques et des
méthodes de gestion
des substances chimiques.



Projet de 2013 et de 2014

Achèvement de la surveillance et de l'évaluation environnementales, de l'inventaire des substances chimiques et des activités liées au mercure au Mexique

Se fondant sur les travaux que la CCE a accomplis depuis 1999 sur les substances chimiques persistantes, toxiques et biocumulatives, ce projet a consisté à apporter un soutien au Mexique afin de gérer ces substances, notamment le mercure. Il a aussi donné lieu à l'élaboration de politiques et de pratiques en vue d'inventorier les substances chimiques et de surveiller l'environnement, tout en aidant le Mexique à envisager l'élaboration de stratégies de gestion rationnelle qui sont conformes aux normes internationales.

Principales réalisations

- L'évaluation, par les trois pays, des travaux accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action régional nord-américain relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales. Au cours de cette mise en œuvre, le Mexique a étayé son *Programa Nacional de Monitoreo y Evaluación Ambiental* (Programme de surveillance et d'évaluation environnementales), et a renforcé ses capacités d'exécuter des programmes de surveillance de l'environnement et de la santé humaine grâce à l'établissement de neuf emplacements de surveillance et d'un réseau de vingt et un laboratoires d'analyse.
- L'établissement d'un rapport sur des solutions institutionnelles et politiques afin d'informer les décideurs du Mexique de l'instauration d'un registre concernant les substances chimiques.
- L'élaboration d'un ensemble de recommandations et d'instruments orientant la gestion rationnelle du mercure au Mexique, dont des directives favorisant la conformité à la Convention de Minamata sur le mercure.

Résultats

- Rapport sur l'achèvement de la mise en œuvre du Plan d'action régional nord-américain relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales.
- Étude sur les incidences d'une éventuelle refonte des lois sur la gestion des substances chimiques au Mexique.
- Recommandations sur les instruments juridiques et politiques favorisant la prise de décisions de gestion à l'égard du mercure au Mexique.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les partenaires comprennent les organismes fédéraux du Canada, du Mexique et des États-Unis et leurs laboratoires d'analyse chargés de la santé, de l'environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et des douanes. Les intervenants et les bénéficiaires comprennent des représentants du secteur privé, dont diverses associations de fabrication, de traitement, de transport et d'importation de substances chimiques, ainsi que des entreprises qui en sont membres; des ONG de l'environnement, de la santé et d'autres domaines qui s'intéressent à la sécurité chimique à l'échelle du continent; les universitaires qui exercent une surveillance de l'environnement et de la santé humaine liée aux substances chimiques en Amérique du Nord; des associations industrielles.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.